

Editorial

Rythmes scolaires : préparer la réforme

La réforme des rythmes scolaires est certainement favorable aux enfants, à condition de leur proposer des activités périscolaires de qualité. Devant les difficultés de sa mise en place, le Conseil d'école s'est déclaré en faveur de son report à la rentrée 2014. Le Conseil municipal a jugé opportun de suivre cet avis.

Dès maintenant, en concertation avec les enseignants et les parents, nous nous mettons au travail pour élaborer un projet enrichissant pour les élèves et d'une gestion ni trop onéreuse ni trop compliquée.

Le Maire B.Hauchecorne.

AGENDA

jour	date	heure	manifestation	lieu	organisateur
------	------	-------	---------------	------	--------------

avril	Samedi	6	20h30	Concert de Printemps	Salle Polyvalente	La Fraternelle
	Dimanche	7	12h	Repas des Anciens	Salle polyvalente	Mairie
	Dimanche	7	7h	Randonnée « Marche des Vergers »	Départ cave Coopérative	Comité des Fêtes
	Mercredi	10	20h30	Assemblée Générale	Salle des Marronniers	Comité de Jumelage
	Lundi	29	14h-16h	Atelier d'écriture	Médiathèque	Médiathèque

mai	Samedi	4	20h30	Concert Rock	Salle polyvalente	Groupe de l'harmonie et Mareau'n roll
	Dimanche	5	Journée	Vide Greniers	Halle	APE
	Lundi	6	14h-16h	Atelier d'écriture	Médiathèque	Médiathèque
	Mercredi	8		Défilé de la Fête de la Victoire 1945	Départ mairie	Mairie
	Jeudi	30	17h30-19h	Trocs Tous En Sel	Halle	Tous en Sel
	Samedi dimanche	25 26	10h-13h 15h-19h	12ème salon des « PRAIRIALS »	Salle Polyvalente	Art Aux Prés

juin	Vendredi	14	20h30	Spectacle de la chorale du Collège	Salle Polyvalente	Collège de Cléry Saint André
	Lundi	17	14h-16h	Atelier d'écriture	Médiathèque	Médiathèque
	Vendredi	28	20h30	Audition de l'Ecole de musique et Spectacle « l'insolite Express Son du Corps »	Salle Polyvalente	La Fraternelle Diagonales

LES ECHOS DU CONSEIL

Conseil municipal du 14 janvier 2013

Approbation du dossier de consultation des entreprises pour l'éclairage public

Monsieur Hauchecorne rappelle la nécessité d'améliorer le réseau d'éclairage public de la commune.

Il convient désormais de lancer une consultation pour le choix de l'entreprise chargée d'effectuer les travaux.

Le mode de passation choisi est celui de la procédure adaptée définie à l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Les caractéristiques relatives à la nature des travaux ainsi que les modalités d'exécution sont comprises dans le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE), préparé par le maître d'œuvre et soumis à l'approbation du Conseil. *Approuvé à l'unanimité*

Modification des tarifs périscolaires

T A R I F	Q U O T I E N T C A F (€)	JO UR NE (€)	½ JOURNÉES (€)	nou vea u ta-rif jou rné e (€)	nou vea u ta-rif jour née (€)
1	<198	2,05	1,36	2,16	1,44
2	198 à 264	2,75	1,83	2,88	1,92
3	265 à 331	3,55	2,36	3,71	2,47
4	332 à 398	4,35	2,90	4,53	3,02
5	399 à 465	5,30	3,53	5,56	3,70
6	466 à 532	6,20	4,13	6,49	4,33
7	533 à 599	7,10	4,73	7,52	5,01
8	600 à 666	8,00	5,33	8,76	5,84
9	667 à 733	8,90	5,93	9,89	6,59
10	734 à 800	9,80	6,53	10,88	7,20
11	801 à 1000	10,7	7,13	11,77	7,80
12	>1001	11,5	7,66	12,66	8,40

Monsieur Hauchecorne informe le conseil que la CAF nous a transmis le nouveau barème des participations familiales pour l'accueil de loisirs sans hébergement. Il rappelle que les aides versées par la CAF, sont dépendantes de l'approbation de leur barème. *Approuvé à l'unanimité à compter du 1^{er} janvier 2013*

Demande de DETR

Monsieur Hauchecorne propose au conseil de présenter des demandes de DETR (Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux) pour les travaux suivants :

Cour école maternelle : Création d'une cour

avec un revêtement amortissant. Le coût des travaux est évalué à 20 460 €ht. Le montant de la DETR sollicité est de 10 230 € soit 50 %

Huissieres extérieures mairie et maison des associations : changement de fenêtres et portes. Le cout des travaux est évalué à 16 137 € ht. Le montant de la DETR sollicité est de 8 068 € soit 50 %.

Bardage salle polyvalente : cout des travaux évalué à 122 864 €. Le montant de la DETR sollicité est de 36 859 € soit 30 %.

Approuvé à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Point sur les travaux

Robert Genty dresse un bilan sur les différents travaux :

Salle polyvalente : le problème des fuites n'est pas résolu, le transformateur électrique est quasiment raccordé,

Salle des garennes : la toiture est à revoir, problème d'odeurs dans les toilettes

Ecoles : reste une classe à peindre, prévoir la réfection des boisées extérieures, eau dans la cour devant salle de l'aide aux leçons.

Eglise : peinture faite

Mairie : réfection du mur extérieur à prévoir, changement de fenêtres et porte prévu en 2013 et prévoir de repeindre les portes donnant sur la rue.

Stand de tir : peinture dans le stand à voir, les gouttières ont été réparées

Tennis : un court a été fait. l'alimentation d'eau à revoir (creuser plus en profondeur)

Prévoir dans les deux ans : un démoussage des toitures de tous les bâtiments communaux

Voirie : prévu création d'un giratoire à la croix baleine, réfection rue des muids et rue de la plaine St Fiacre.

Rue des Ecoles : mise en place du tout à l'égoût début février

Point à temps : à faire : rue du bout / rue de st hilaire

Cas rouge : eaux pluviales

Ecole

Monsieur Hauchecorne informe le conseil qu'il y a une menace de fermeture d'une classe à la rentrée prochaine. Il est opposé à cette fermeture, et qu'il mettra tout en œuvre pour éviter cette situation.

Il expose également la réforme concernant les rythmes scolaires, à mettre en place pour 2013/2014.

Le conseil municipal se déclare hostile à cette suppression.

Contrat informatique

Monsieur Courtois présente les nouveaux contrats de maintenance informatique proposés par Laser Informatique pour l'année 2013 : Contrat mairie : 994 €. Contrat école : 457 € *approuvé à l'unanimité*

Convention camion frigorifique ccva

Monsieur Courtois informe que la CCVA mettra à la disposition des communes du canton, un camion frigorifique qui aura pour seule vocation d'assurer le transport des denrées dans le cadre de leur partenariat avec la Banque Alimentaire. Le véhicule sera mis à disposition moyennant un cout forfaitaire de 30 €. Monsieur Courtois propose de signer la convention entre la CCVA et la commune. *Approuvé à l'unanimité*

Hervé Dubrulle prendra contact avec un groupe musical pour la manifestation de la Saint Fiacre. Le dossier sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil.

Rien n'étant plus inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 30

Conseil municipal du 11 mars 2013

Contrat de maintenance Borgeaud Bibliothèque

Monsieur Hauchecorne présente le contrat de maintenance proposé par Borgeaud Bibliothèque. Il s'élève à 380.18 € pour l'année 2013. *Accepté à l'unanimité*

Renouvellement ligne de trésorerie

Monsieur Hauchecorne informe le conseil municipal de la proposition du renouvellement de la ligne de trésorerie du Crédit Mutuel. Il indique les conditions qui pourraient être appliquées ; le conseil municipal préfère ne pas contracter la ligne dans l'immédiat pour éviter les frais de commission de non utilisation, et contracter une ligne en cas de réelle nécessité. *Approuvé à l'unanimité*

Convention Acalaps (Aide Complémentaire à la prestation de service)

Monsieur Hauchecorne présente la convention de la caf. Il rappelle que la caf participe notamment par le biais de la prestation de service « accueil de loisirs sans hébergement » au coût du fonctionnement des structures dans la mesure notamment où ces dernières appliquent une tarification adaptée aux ressources des familles, validée par la caf. Cette prestation de service est complétée par une aide financière dénommée ACALAPS (aide complémentaire à la prestation de service) mise en place à compter du 1^{er} janvier 2013. Cette aide remplace l'aide aux temps libres.

La convention définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de l'Acacaps. L'Acacaps s'applique à l'ensemble des accueils de loisirs du Loiret percevant la prestation de service et fonctionnant en période extra-scolaire. *Accepté à l'unanimité*

Demande de fonds d'accompagnement culturel

Chantal Bureau informe le conseil que l'association Brass Band Val de Loire (dont le siège est à Orléans) fera un concert le 27 septembre 2013, elle présente le contrat ; la prestation s'élève à 3 500 €.

Elle propose de présenter le dossier auprès du Conseil Général afin de percevoir une subvention de fonds d'accompagnement culturel. *Accepté à l'unanimité*

Ecole

Hervé Dubrulle informe le conseil du spectacle de la Saint Fiacre, le 30 août 2013, il présente le contrat avec l'association Nota Bené dont la prestation s'élève à 750 €.

Il propose de présenter le dossier auprès du Conseil Général afin de percevoir une subvention de fonds d'accompagnement culturel. *Accepté à l'unanimité*

Rythmes scolaires

Bertrand Hauchecorne explique la réforme des rythmes scolaires : les élèves continueront de bénéficier de 24 heures de classe par semaine durant 36 semaines, la journée d'enseignement sera au maximum de 5 h 30 et la demi-journée de maximum 3 h 30, et la durée de la pause méridienne ne pourra pas être inférieure à 1 h 30. La nouvelle organisation prévoit 3 heures de classe le mercredi matin (par exemple). L'allègement des journées d'enseignement permettra de proposer des activités (entre la fin de l'école et le début de la garderie périscolaire) visant à favoriser l'épanouissement des enfants : activités sportives, artistiques et culturelles. Le projet d'un PEDT (Projet Éducatif Territorial) a été proposé lors du conseil d'école qui s'est déroulé le 7 mars. Les membres du conseil d'école ont voté pour un report de l'application de la réforme en 2014. Une discussion s'engage sur les couts engendrés pour les collectivités et l'organisation des activités. L'ensemble du conseil estime souhaitable de suivre l'avis du conseil d'école, et se déclare favorable pour un report de la réforme en 2014. Monsieur Hauchecorne propose la constitution d'un groupe de travail composé d'enseignants, de parents d'élèves, de membres du personnel communal et de membres du conseil municipal. Il sera chargé de proposer une organisation des activités péri-éducatives, Monsieur Hauchecorne souhaite que les élèves de Mareau aux Prés puissent bénéficier d'activités enrichissantes et de qualités. Demande, à

l'unanimité, le report de l'application des rythmes scolaires à la rentrée 2014

QUESTIONS DIVERSES

Avenant n°1 convention entretien de la Loire à vélo

Chantal Bureau rappelle la convention signée le 19 décembre 2008 entre le Département et la commune qui définissait les principes d'entretien de la Loire à Vélo une fois les travaux achevés :

Le Département assure l'entretien et l'itinéraire principal et des antennes sans solliciter financièrement la commune

La commune assurer l'entretien de(s) l'aire(s) de repos sans solliciter financièrement le Département

Ladite convention prévoyait dans son article 1 d'annexer les plans des équipements concernés par voie d'avenant.

L'objet du présent avenant est de préciser les équipements concernés par la convention :

A la charge de la commune :

- 4 ensembles table
- 2 bancs en béton couleur sable
- 2 bancs en béton couleur sable
- 4 appui-vélos en bois
- 1 poubelle en bois avec couvercle

A la charge du Département :

- Barrières anti-transit
- Revêtement chemin de la verdaille et levée de la Loire (plan annexé à l'avenant)

Approuvé à l'unanimité

Répartition des sièges communaux au sein de la ccva

Monsieur Hauchecorne informe que les règles concernant la composition du conseil communautaire des communes et de communes et d'agglomération ont évolué en fin d'année avec l'adoption de la loi du 31 décembre 2012 relative à la représentation des communes dans les communautés de communes et d'agglomération.

Ces règles concernant la composition des assemblées délibérantes des communautés de communes et d'agglomération, qui s'appliqueront au moment des élections, en 2014, doivent être déterminées avant le 30 juin 2013.

Monsieur Hauchecorne explique que selon les modalités prévues aux II et VI de l'article L5211-6-1 du CGCT modifié et dans le cadre d'un accord local, l'organe délibérant de la CCVA est désormais composé de 22 délégués soit un de plus qu'actuellement.

Monsieur Hauchecorne propose que les règles actuelles soient maintenues (article 5 et 6 des statuts) :

Pour la désignation des vice-présidents à savoir « le Conseil de Communauté élit parmi ses membres, un bureau composé d'un Président et de Vice-Présidents à raison d'un membre pour chaque commune de la Communauté de Communes » soit 4 Vice-Présidents

Pour la répartition des sièges communautaires, à savoir : 3 délégués par commune plus un délégué par tranche complète de 800 habitants. Il précise que la population à prendre en compte est la population municipale légale 2010 en vigueur au 1^{er} janvier 2013 (source INSEE). Ainsi la répartition serait la même qu'actuellement pour les communes de : Dry, Jouy le Potier, Mareau aux Prés, 4 conseillers, et Mézières lez Cléry, 3 conseillers ; seule la commune de Cléry Saint André passerait de 6 à 7 sièges.

Approuvé à l'unanimité



« En ce temps là, à Mareau-aux-Prés »

Le projet 2013 retracera l'histoire des associations qui, pour certaines d'entre elles, animent notre village depuis plus d'un siècle, à savoir : la société musicale La Fraternelle, la société de tir, les comités de fêtes du K Rouge et Mareau, l'amicale bouliste

Nous y ajouterons une animation sous la forme d'une **Brocante-Bourse musicale** ouverte aux particuliers, associations, collectionneurs et professionnels. Entrée gratuite au public.

Dates à retenir : samedi 28 septembre 2013 de 14h à 19h, et dimanche 29 septembre 2013 de 10h à 18h

Actualités Tous en Sel

Association d'échanges de services, d'objets, de savoir-faire.

C'est le printemps

Et avec lui on a souvent envie de jardiner, de bricoler, ou de prendre l'air à vélo...

Avec Tous En Sel inutile d'acheter le matériel, les outils dont vous avez besoin. Vous pouvez les emprunter.

Grâce à une monnaie virtuelle (les grains de sel) valable entre les adhérents de l'association, vous pouvez tout échanger ou presque (bricolage, cours de cuisine, garde d'animaux, prêt de matériel, couture, arrosage de jardin, repeindre les volets...). Pensez-y!

Pour ceux qui veulent échanger livres, CD, DVD, nous leur donnons rendez-vous sous la Halle le 30 mai prochain.

Ces trocs auront lieu de 17h30 à 19h00 et vous pouvez y participer que vous soyez adhérents ou non de l'association.



06 09 50 51 46

Mail : tousensel@yahoo.fr

www.tousensel.over-blog.com



Le troisième samedi de chaque mois sont organisés des stages de modelage avec Madame SZIGETI. Et l'Art Aux Prés propose chaque semaine des stages de peinture pour adultes et enfants.

Venez nombreux au Salon des Prairiales les 25 et 26 mai prochain : Exposition de Michelle LE GALLO, peintre, de J.Marc VABASSONE, et des artistes de l'Art Aux Prés.

ART AUX PRES, Association d'artistes peintres.

ARTICLES PROCHAIN FLASH INFO

Les associations qui souhaitent insérer un article pour le prochain flash info (période de juillet à septembre 2013) peuvent le faire dès maintenant et jusqu'au 15 juin 2013, par le biais du site ou par courriel : lhume@mareauauxpres.com. n'oubliez pas d'indiquer les lieux, et heures des manifestations. Merci pour votre participation.

LA MEDIATHEQUE

- Ateliers d'écriture les 29 avril, 6 mai et 17 juin 14h00-16h00 à la médiathèque.
- Exposition peinture et sculpture courant avril.
- Exposition sur les animaux en avril (prêt de livres par la BDL).
- Exposition sur les dragons à partir du 7 mai.
- Lecture petite enfance le 30 mai à 10h30.

Et toujours de nouvelles acquisitions de livres (changement en mai).

Ouverture pendant les Vacances de Pâques :

- Les mercredi 17 et 24 avril de 10h à 12h.
- Les samedi 20 et 27 avril de 10h à 12h.

NOUVEAU : LE FLASH INFO SOUS 2 FORMATS

En plus de son actuelle version papier, le flash info est dorénavant disponible en version numérique. Pour les personnes intéressées, merci d'en informer la mairie sur le courriel mairie@mareauauxpres.com. En retour, la mairie vous fournira un autocollant à positionner sur votre boîte aux lettres pour stopper la distribution du format papier du flash info. Ce dernier vous sera donc envoyé trimestriellement sur votre courriel.

RAPPEL : Merci dans la mesure du possible de préciser votre nom sur votre boîte aux lettres. De même, nous vous rappelons que des autocollants « non aux pubs » sont disponibles en mairie si vous le souhaitez.

CONCOURS DE TIR INTER ASSOCIATIONS DU 9 MARS 2013

Le concours de tir annuel inter-associations s'est déroulé dans une très bonne ambiance le 09/03/2013. Il y a eu 28 équipes de 4 personnes, toutes venant des associations de Mareau aux Prés. Il s'est terminé par un dîner sympathique de plus de 40 convives.

Vous trouverez tous les résultats à cette adresse > <http://mareau-tir.fr/2013/03/13/concours-inter-associations-du-9-mars-2013/>

Merci à toutes les associations et à l'année prochaine.



INFORMATION SUR LE CALENDRIER DES ACTIVITES DU MOTO CLUB CAGOUILLE

- 1 mai : ballade à la foire du 1er mai à Beaugency et foire à la brocante de Chambord.
- Du 8 mai au 13 mai : sortie de 5 jours au camping motards des Hirondelles à Loupiac dans le Lot.
- 25 et 26 mai : encadrement motocycliste de la course cycliste « La Ronde du Loiret »
- 21 juin : réunion trimestrielle à Mareau Aux Prés suivi d'un repas.
- 30 juin : sortie surprise dans la région (environ 160 kms).
- 14 juillet : barbecue annuel à Cléry Saint André, grand moment de convivialité.
- 27 juillet : spectacle pyrotechnique à Rogny Les Sept Ecluses.
- Du 14 août au 18 août : grand rassemblement annuel des motards de Porcaro, environ 15000 motards, et 2 circuits promenade à Saint Malo et Vannes-Lorient. Hébergement en mobile home. Il reste encore quelques places.
- 14 et 15 septembre : rallye annuel dans un lieu à découvrir.
- 21 septembre : réunion trimestrielle à Mareau Aux Prés suivi d'un repas.
- 20 octobre : stand à la Fête des Plantes de Mareau Aux Prés avec comme l'an passé, une tombola pour enfant.
- 23 novembre : dernière rencontre de l'année, bowling et restaurant.

Contact :

MOTO CLUB CAGOUILLE Maison des Associations 80 Rue des Muids

45370 MAREAU AUX PRES

06.34.87.12.04

06.32.24.90.57

06.24.31.42.23

<http://mccagouille.wordpress.com>

La mairie vous informe...



Contacts utiles de GrDF (Gaz Réseau Distribution France)

Pour toute demande de raccordement au réseau
(branchement neuf, modification, dépose de branchement, conseils sur les usages du gaz naturel) :
09 69 36 35 34 (appel non surtaxé) ou grdf-centre@erdf-grdf.fr

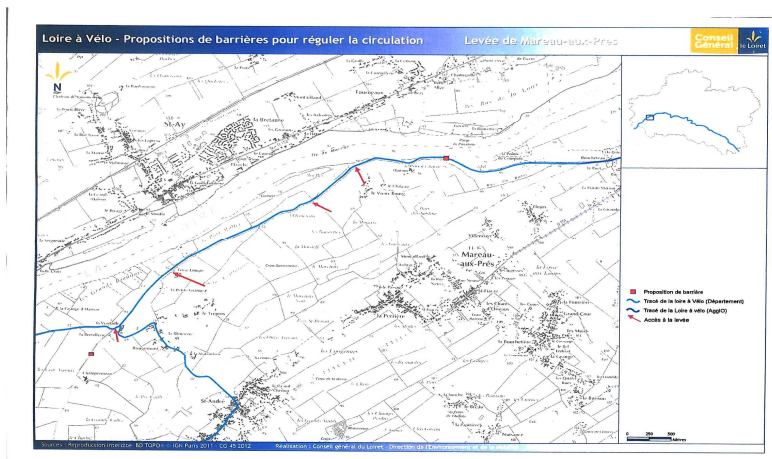
En cas de fuite ou d'odeur de gaz, appelez l'Urgence sécurité gaz :
0800 47 33 33 (n° Vert, appel gratuit depuis un poste fixe)

Pour adresser une Déclaration de travaux (DT) et une Déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT), un guichet unique : www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

Pour sécuriser le parcours de la Loire à vélo, le Conseil général a installé deux barrières sur la Levée anti transit. L'une est située juste en aval de l'embouchure du Loiret et l'autre, peu après la Verdaille. Les accès à la levée par les chemins communaux adjacents ont été conservés pour permettre à divers propriétaires d'accéder à leurs terrains.

Nous approuvons globalement cette disposition. Cependant, nous regrettons vivement que, malgré notre demande appuyée, le Conseil général n'ait pas implanté la première barrière un peu plus amont. Ceci aurait empêché le trafic de transit via le Vieux Bourg et le Trépoix. Nous réfléchissons à la mise en place d'infrastructures obligeant les véhicules à ralentir et décourageant les gens pressés à utiliser ce réseau de chemins communaux inappropriés à ce type de trafic. Une réunion avec les habitants du Val est prévue le mardi 9 avril à 18h30 à la salle Raboliot.

Le plan ci-joint vous indique l'implantation de ces aménagements sur la commune de Mareau aux Prés.



Chemin pédagogique

La communauté de communes du Val d'Ardoux a décidé d'aménager un chemin pédagogique en bord de Loire sur la commune de Mareau aux Prés afin de faire connaître la richesse écologique du lieu. Ce sentier de 2.5 kms se situe aux abords immédiats de la Loire, en contrebas de la levée sur laquelle passe le parcours de « la Loire à Vélo » et à proximité de l'aire des Isles, aire de repos récemment équipée de tables de pique-nique.

L'aménagement du sentier comprend : un panneau d'accueil à l'entrée, 10 tables de lecture, un balisage et deux fenêtres paysagères sur la Loire matérialisées par de simples rambardes.

Afin d'être intégré à l'itinéraire Loire à vélo, le projet prévoit également trois panneaux à thèmes avec plan de situation pour les cyclistes qui passent sur la levée : un au niveau de la pointe de Courpain, un second au niveau de l'aire des Isles et le dernier à hauteur du terrain « Les Grands Hauts » acquis par Mareau aux Prés en limite de la commune de Meung sur Loire

Nous contacter :

Mairie : tél. 02.38.45.61.09, fax 02.38.45.66.10

Courriel: mairie@mareauauxpres.com

Ouverture tous les jours 9h à 12h et 15h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h,

Retrouvez-nous sur notre site web :

www.mareauauxpres.com

Pour contacter directement le Maire : bertrand@hauchecorne.info